

**Avis**  
**Enquête en matière**  
**d'établissements classés**

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation ci-après:

DEMANDEUR: BOIS SCHOLTES S.A.

EMPLACEMENT : ale Berbuerger Wee, 1 à Manternach

OBJET: Dépôts de bois

CLASSE: 1 (n° du dossier 1/24/0654)

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal 3, Kierchewee à L-6850 Manternach du 10 décembre 2025 au 29 décembre 2025 inclus pendant les heures d'ouverture. Les réclamations écrites devront parvenir au collège échevinal endéans ce délai. Les réclamations orales sont reçues par le collège échevinal, le 17 décembre 2025 de 11:00 heures à 12:00 heures.

Manternach, le 10 décembre 2025

le bourgmestre,  
Jean-Pierre HOFFMANN

la secrétaire communale,  
Claire PIERRET

